Formation Territoires

Formation de Délégués Régionaux La déclinaison de stratégies territoriales



Des formations territoires adaptées aux besoins et à la stratégie de chaque organisation



Formez vos délégués régionaux et référents régionaux aux enjeux de **développement dans les territoires** pour faire comprendre la clé des méthodes d'influence régionale.

Recherchez la déclinaison de **plans d'actions adaptés à chaque territoire**. Les objectifs de chaque formation :

- Comprendre l'organisation / la décision publique / les lieux d'influence / les enjeux écologiques
- Anticiper les attentes des élus / des services et valoriser les spécificités régionales
- Maîtriser les outils de l'action publique régionale:
 - Les modalités de contrat: appel d'offres, appel à projet, appel à manifestation d'intérêt, partenariat, convention
 - ► Les schémas et outils régionaux
- Mettre en place des actions d'influence et d'ancrage local en région et analyse de cas pratiques

Des objectifs en matière de savoir faire	Des objectifs en matière de savoir être
Académique	Cas pratiques
Maîtriser les compétences des acteurs clés dans les territoires, en lien avec le développement économique et l'écologie Vision des enjeux du développement dans les territoires: SRD2EI, SRADDET	Anticiper les jeux d'acteurs sur un territoire, comprendre les rapports de force
Connaître les réseaux territoriaux et les clés de la décision publique: l'écosystème et les parties prenantes	Aborder, proposer, négocier un partenariat et prendre le leadership sur un projet
Construire son plan d'actions et les outils à maîtriser: appels à projet, droit à l'expérimentation, convention, partenariat	Être force de propositions: la recherche d'expérimentation, le partenariat avec d'autres acteurs économiques, la gestion de projet, la concertation locale

Pour comprendre les enjeux de votre organisation adaptés à chaque territoire



Signature d'une convention de partenariat sur le développement régional avec la région Grand Est

Méthodes et cas pratiques :

- Monter des partenariats avec une ou plusieurs collectivités pour faire avancer des projets, rédiger une convention de partenariat
- Négocier et rechercher des **financements** et soutiens auprès des collectivités dans le cadre de plans de relance
- Organiser des rencontres et échanges avec les décideurs clés d'un territoire pour favoriser la négociation, faire connaître un projet et renforcer son influence locale
- Intégrer les exigences de **concertation** et méthodes de dialogue pour faire avancer son projet et intégrer les enjeux écologiques
- Assurer la communication et les relations presse de projets liés au territoire

Des méthodes de formation innovantes



Travail collaboratif et retours d'expériences autour de cas pratiques.

Les formations peuvent être organisées en format visio ou présentiel

SÉANCE PUBLIQUE s'engage à déployer des animations de qualité appuyées sur les critères suivants:

- Identification précise des objectifs de la formation
- L'adaptation des outils et modalités pédagogiques en fonction des objectifs et le recours aux méthodes collaboratives

Nous alternons des modules plus académiques, avec des analyses de cas, des **retours d'expériences** et des **mises en situation**.

Différents systèmes d'ingénierie en mode collaboratif sont utilisés et validés lors de l'étape préparatoire:

- Chapeau de Bono, la course aux idées...
- Collaboratif individuel / construire un tableau et un plan d'actions
- Quiz sous forme de réveil académique

Différents livrables académiques et collaboratifs, dont certains transmis en amont, sont réalisés pour chaque formation.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation Territoires























Notre engagement qualité

Toutes nos formations sont agréées Dal Datadock. Numéro d'agrément d'organisme de formation : 11755756075.

Chaque financeur peut inscrire ces formations dans son catalogue de référence selon ses propres modalités. Tous les consultants de SEANCE PUBLIQUE assurent des formations. Ils sont inscrits sur le répertoire de la **HATVP** et s'engagent à respecter la loi **SAPIN 2**.

Chaque participant est amené à remplir un **questionnaire de satisfaction** sur l'ensemble de la formation. Une **attestation de formation** sera remise à chaque professionnel à l'issue de la session.

Les formations peuvent être organisées chez SEANCE PUBLIQUE pour faciliter les échanges : 2-4 rue de Saint-Simon | Paris (VIIe)

Pour une offre de formation personnalisée

Contact: Clément MORILLION - Directeur Conseil

cmorillion@seance-publique.com

SÉANCE PUBLIQUE 2-4 rue de Saint-Simon 75007 PARIS Tél. 01 45 44 50 95

www.seance-publique.com